

**Reprise de la session municipal du 3 octobre 2005, tenue le 4 octobre 2005 à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.**

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire  
Guy Caron, conseiller  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
France St-Laurent, conseillère

Est absente:

Martine Plante, conseillère

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente  
Lucie Rioux, secrétaire administrative est présente

**Ordre du jour**

- 1.Ressource humaine
- 2.Formation/DGA
- 3.Calendrier réalisation / Route 298
- 4.Offre d'emploi / responsable des travaux publics
- 5.Timbres / achat

**Période de questions**

754-2005

**Ordre du jour**

Proposé par : Guy Caron  
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

755-2005

### **Ressource humaine**

Attendu que Monsieur Gaétan Ross a été dans l'obligation de quitter ses fonctions pour cause de maladie à compter du 20 avril 2005;

Attendu que suite à son départ, la Municipalité a procédé à une réorganisation de sa structure organisationnelle;

Attendu que Monsieur Ross, le 3 octobre 2005 a informé la Municipalité de sa volonté de reprendre son travail, sans cependant en indiquer la date;

Attendu qu' un tel retour nécessite, pour la Municipalité, la révision de la susdite structure organisationnelle;

Attendu qu' une telle révision nécessite différentes études, consultations ou rencontres, lesquelles peuvent requérir quelques semaines de délai;

Attendu que durant cette même période, il apparaît souhaitable de maintenir le statu quo au niveau des effectifs en place, ainsi que de leurs fonctions respectives;

Il est proposé par Paul-Eugène Gagnon appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité d'informer Monsieur Gaétan Ross qu'un retour au travail n'est pas envisageable avant le 30 novembre 2005, et que durant cette période, il recevra sa pleine rémunération pour les journées où, médicalement, il aurait normalement travaillé, si entre temps, il fournit un certificat médical attestant sa capacité à reprendre le travail.

Adopté

### **Formation / DGA - information**

756-2005

### **Calendrier de réalisation / Route 298 – informations**

Proposé par : Gilles Gagnon

Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Claude Vézina, arpenteur-géomètre, pour effectuer la description technique du lot 65, de la municipalité de Sainte-Luce, dans le projet d'exclusion le long de la route 298. Les services du notaire Nadine Rioux sont retenus dans ce dossier et Monsieur Gaston Gaudreault, maire et Madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisés à signer.

Adopté

757-2005

**Offre d'emploi / responsable des travaux publics**

Proposé par : France St-Laurent  
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'ouvrir un poste de "Responsable des travaux publics pour la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

758-2005

**Employé / travaux publics**

Proposé par : France St-Laurent  
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche, sur appel, d'un(e) employé(e) pour les travaux publics et pour le service de déneigement.

Adopté

759-2005

**Achat timbres**

Proposé par : Gilles Gagnon  
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à faire l'achat de timbres pour les élections 2005.

Adopté

**Période de questions**

760-2005

**Levée d'assemblée**

Proposé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité qu'à 22 heures la session soit ajournée au 12 octobre 2005 à 20 heures.

Adopté

---

Gaston Gaudreault,  
Maire

---

Marie-Andrée Jeffrey,  
Directrice générale adjointe